

De la conception à la réalisation d'écoponts Exemples d'ouvrages du réseau Sanef

Sophie Marty-le Ridant – SANEF

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



Sommaire

- Contexte
- Identifier le besoin pour concevoir l'ouvrage
- Des projets financés par le péage
- Concerter et impliquer les parties prenantes dans la conception pour faire aboutir les projets puis garantir le bon fonctionnement de l'écopont
- Des études et des procédures pour ancrer l'ouvrage dans son environnement
- Une construction contrainte par des enjeux d'exploitation sous chantier
- Un aménagement adapté aux espèces et habitats cibles
- Une gestion et un suivi contractualisé avec des acteurs locaux
- Crédit photo / conception

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



Contexte

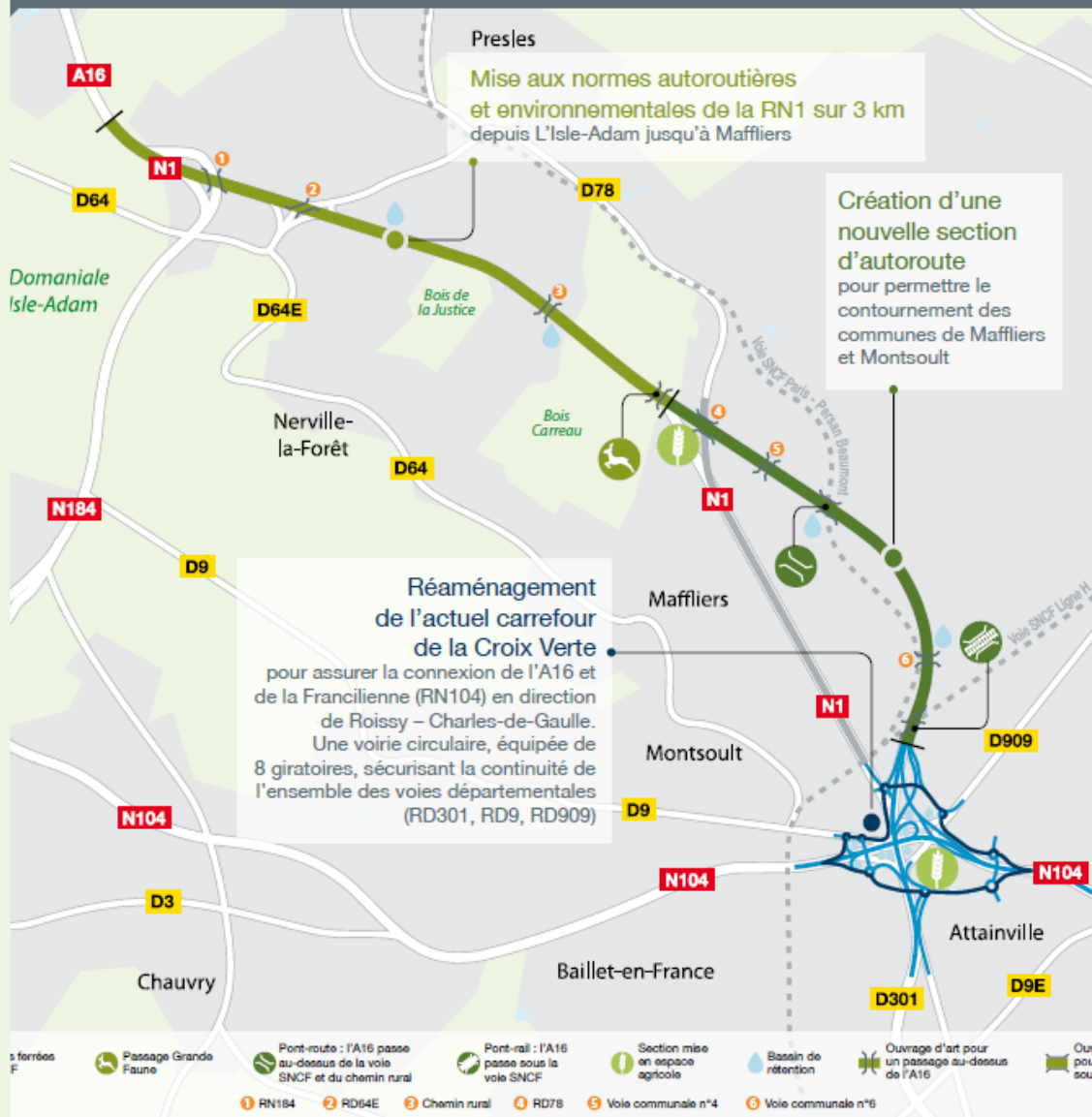
L'objectif de la construction d'écoponts est de rétablir des connectivités écologiques sur réseau autoroutier existant

- Soit en tant que mesure de réduction dans le cadre de projets d'amélioration ou de construction (A16 RIF, A4 Brumath)
- Soit en tant que projet spécifique (A1 Ermenonville, A4 Saverne)



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



Identifier le besoin pour concevoir l'ouvrage

- **A16 RIF (Région Ile de France)**
 - Entre l'Isle-Adam et la francilienne (A104)
 - MR visant à rétablir la perméabilité à la faune sur la RN1 mise aux normes autoroutières
 - Contribue à la défragmentation des massifs du Nord-Ouest de l'Ile de France par le rétablissement d'une perméabilité entre les forêts domaniales de l'Isle-Adam et de Carnelle via Bois-Carreau
 - Largeur : 25 m
 - Espèces et habitats cibles : cervidés
 - Mise en service : 13 novembre 2019

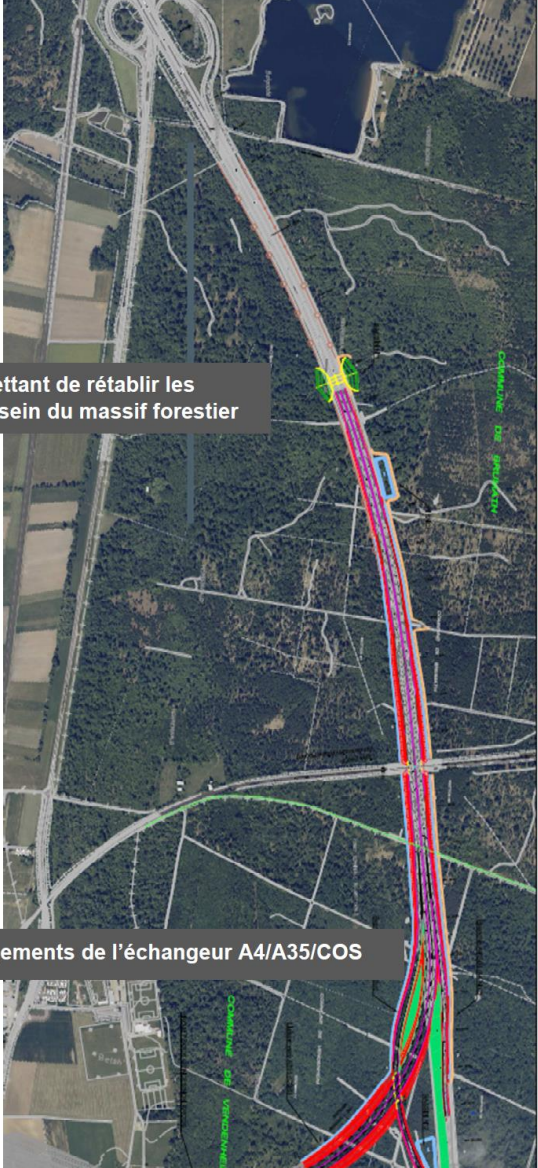
LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

Identifier le besoin pour concevoir l'ouvrage

- **A4 Brumath**

- MR du raccordement au contournement Ouest de Strasbourg visant à rétablir la perméabilité à la faune au sein des massifs forestier du Grittwald et de Herrenvald
- Largeur : 20 m
- Espèces et habitats cibles : chat forestier
- Mise en service : 10 décembre 2021



Passage à faune, permettant de rétablir les continuités écologiques au sein du massif forestier

Premiers aménagements de l'échangeur A4/A35/COS

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



Identifier le besoin pour concevoir l'ouvrage

- **A1 Ermenonville**
 - Projet spécifique visant à rétablir un corridor écologique d'importance entre les forêts d'Ermenonville et de Pontarmé
 - Largeur : 30 m
 - Espèces et habitats cibles : grands mammifères dont cerf élaphe, réseau de landes et de pelouses siliceuses
 - En construction

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022





Identifier le besoin pour concevoir l'ouvrage

- **A4 Saverne**
 - Projet spécifique visant à améliorer la connectivité écologique du col de Saverne,
 - Contribue au rétablissement d'une continuité écologique européenne, du Palatinat en Allemagne, au Jura en France et en Suisse, passant par le massif des Vosges
 - Largeur : 45 à 50m + réaménagement d'une passerelle existante de 10m et de deux buses de 2,5m
 - Espèces et habitats cibles : lynx
 - Au stade d'étude préliminaire ouvrage d'art

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



Des projets financés par le péage

- **Les écoponts qui constituent des mesures de réduction de projets voient leur coût intégré à ceux-ci**
- **Les écoponts qui constituent des projets spécifiques, comme tous les projets :**
 - Doivent faire l'objet d'une contractualisation avec le ministère de la transition écologique de type contrat de plan, plan de relance, plan d'investissement
 - Sur la base d'un dossier de demande de principe, faire l'objet d'une décision ministérielle
- **Les projets sont financés par le péage**
- **Sanef ne décide pas seule, un projet doit démontrer son utilité, être technico-économiquement recevable et socialement acceptable**

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



Concierter et impliquer les parties prenantes dans la conception pour faire aboutir les projets

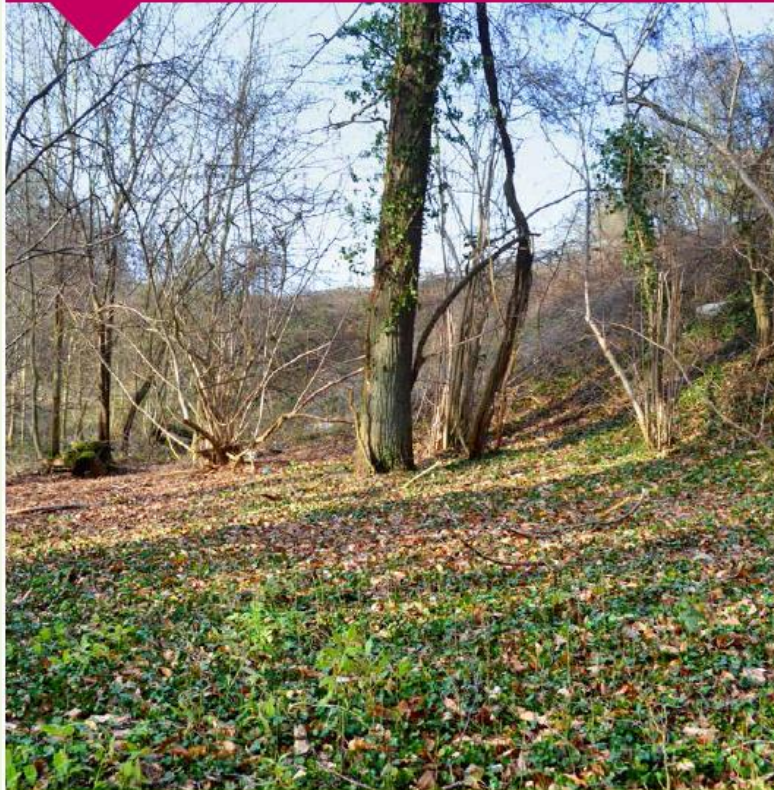
A4 Saverne :

- Une action inscrite au PRA Lynx (antérieurement au PLMV), au SRADDET
- Une étude cofinancée par la DREAL et la Région Grand-Est :
 - Suivi écologique de la passerelle et de son utilisation pendant 1 an
 - Identification des potentialités fonctionnelles de la passerelles et intégration dans une offre de perméabilité globale impliquant la construction d'un nouvel écopont
 - Définition du nouvel ouvrage d'art (localisation, dimensionnement, aménagement), intégrant les enjeux écologiques, technico-économiques et tenant compte des activités sociales et économiques locales.
- Un comité de pilotage intégrant les cofinanceurs, le Cerema, l'OFB et le PNR des Vosges du Nord
- Une concertation avec les acteurs (ONF, fédérations de chasse, associations, offices du tourisme...) pour les usages futurs et la préservation de l'écopont
- Une contractualisation en cours



Charte du corridor écologique du Bois Carreau

« Concilier infrastructure et biodiversité »



Prolongement de l'A16 en Île-de-France



Concier et impliquer les parties prenantes pour garantir le fonctionnement de l'écopont

- La charte, outil d'engagement des acteurs (A16 RIF, A1 Ermenonville)
 - > Réunissant par exemple Sanef, la prefecture, le conseil départemental, les mairies, les fédérations de randonnée et de chasseurs, le propriétaire
- Des panneaux d'information et des actions de communication, notamment à destination des enfants pour sensibiliser aux conditions de bon fonctionnement



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



Des études et des procédures pour ancrer l'ouvrage dans son environnement

- **Recenser les enjeux pour positionner l'ouvrage de la façon la plus pertinente écologiquement mais aussi la moins impactante**
 - Etudes milieux naturels, eau, patrimoniales, architecturales...
- **Conduire les procédures réglementaires**
 - Demande d'examen au cas par cas
 - Porter à connaissance au titre de la loi sur l'eau
 - Demande de dérogation espèces protégées
 - Permis d'aménager en espace protégé
 - Dossier d'incidence Natura 2000
 - Saisine pour l'archéologie préventive
 - Passage en commission départementale de la nature, des paysages et des sites en site classés

Sans oublier la concertation avec les PNR le cas échéant

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



Une construction contrainte par des enjeux d'exploitation sous chantier

- **Une construction sous circulation :**
 - Exemple de technique constructive limitant l'impact sur la circulation, le PRAD : des poutres précontraintes par adhérence sont posées de nuit sous coupure de circulation puis le hourdis est bétonné sur place, toujours de nuit, sous basculement de circulation
 - Des accès chantier depuis l'autoroute pour éviter de créer des chemins susceptibles d'être empruntés par le public après la mise en service



LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022



Un aménagement adapté aux espèces et habitats cibles

- Une mosaïque de milieux
 - Prairies gérées de façon différenciées
 - Haies arbustives
 - Andains et pierriers
- Des aménagements plus ciblés
 - Mares aux extrémités
 - Garennes à lapin
 - Troncs d'arbres anciens (pics)...
- Des écrans occultants



Ecopont d'A16

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

Une gestion et un suivi contractualisés avec les acteurs locaux

- **Une gestion et un suivi contractualisés**
 - Marché d'aménagements écologiques avec garantie de reprise et gestion des espaces / sp invasives
 - Convention de gestion (ONF, propriétaire...)
 - Convention de suivi (FICIF)
 - Marché de suivi écologique des mesures après mise en service
- **Un reporting annuel**
 - Rapport de gestion
 - Rapport de suivi
 - Alimentent le reporting administratif
- **Une boucle d'amélioration continue**
 - Réunion annuelle avec l'exploitant, les scientifiques en charge du suivi et le gestionnaire :
 - Les résultats du suivi sont comparés aux objectifs à atteindre
 - Le cas échéant la gestion peut évoluer ou des mesures correctives décidées :
 - Fauchage annuel du tablier par tiers
 - Reprofilage d'une mare



Chevreuil *Capreolus capreolus* détecté par le scan transversal de l'écopont ©O.G.E.

A4 Brumath

Crédit photo / conception

- Sennse
- Marc Dossmann
- Ingérop
- Arval
- OGE
- Sanef
- Drone press

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022





Merci pour votre attention

Sophie Marty-le Ridant – sophie.Martyleridant@sanef.com

LES PASSAGES A FAUNE AU SERVICE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES :
DE LA MISE EN ŒUVRE AU SUIVI

JOURNEES D'ECHANGES TECHNIQUES
22 et 23 novembre 2022

